

Remarquer :



♦ Au n° 6, une maison bourgeoise du XVII^{ème} siècle, surélevée au XIX^{ème} siècle, propriété d'une communauté religieuse.

♦ Au n°2, une maison bourgeoise de la fin XVIII^{ème} siècle, qui a

été la propriété au XIX^{ème} siècle des horlogers Brocot, inventeur de la pendule de Paris ; aujourd'hui occupée par une école privée.

♦ Au n°1, la maison construite par Alphonse Révillon en 1875, aujourd'hui occupée par les orchidées Marcel Lecoufle.

- Descendre, à droite, la rue de Paris, puis prendre, à gauche, sous un porche, la sente des Pressoirs.
- Traverser la nationale 19 (feux tricolores, prudence) et continuer par la rue Chirol, puis, à droite, par le boulevard de la Gare.
- Emprunter, à gauche, le passage souterrain sous les voies RER que prolonge une passerelle, pour traverser le centre commercial. Sortir place du Forum.
- Passer successivement devant la Poste, le Forum et la crèche, puis longer le grand lac par la droite.
- Traverser la place de la Plataneraie et faire le tour d'un deuxième lac. Revenir par les tennis et suivre le bord du grand lac par la droite.
- Après la piscine, longer deux autres lacs. Rejoindre l'avenue Charles de Gaulle qu'on suit à gauche.
- Franchir le carrefour de la Petite Auberge.
- Suivre, à gauche, la rue de Brévannes, puis, après le pont du chemin de fer, à droite la rue Henri Legros.
- Monter, à gauche la rue de Bellevue.
- Poursuivre, à droite, par la rue Louise Chenu, puis, à gauche, par la rue du Coteau (à Limeil-Brévannes). Continuer par la rue du Tertre jusqu'à la rue de Valenton qu'on traverse pour longer le bois de La Grange.
- Au premier carrefour (1), prendre le chemin à gauche, que prolonge la voie Pompidou jusqu'au lycée Guillaume Budé.
- Traverser la nationale (feux tricolores, prudence) et par le boulevard Léon Révillon, rejoindre le parking de la Ferme.

Remarquer :



♦ La place du maréchal Berthier et ses deux monuments aux Morts.

♦ Au n°23, le lavoir, construit en 1832, restauré en 1991 et 2011.

♦ Aux n°4 et 12, deux maisons anciennes fin XVIII^{ème} siècle.

♦ Au n°7, la mairie, en pierre et en brique, rappelant le style du château de Grosbois, édifée en 1859-1861 par Napoléon Berthier, fils du maréchal, et maire de Boissy-Saint-Léger sous le Second Empire.

♦ Au n°1, la maison où Henri Vacherot a commencé la culture des orchidées à partir de 1886.

Variante, à partir du carrefour (1) vers le château de Grosbois.

- Continuer tout droit. Au premier carrefour, prendre le chemin à gauche, puis au carrefour suivant (2), le chemin à droite jusqu'à la route de La Grange.
- Traverser la route et poursuivre par la coulée verte de Villecresnes (au-dessus de la ligne TGV) jusqu'à l'allée Royale qu'on emprunte à gauche, pour rejoindre la demi-lune devant la grille d'entrée Premier Empire du château de Grosbois.



Remarquer :

Le château s'élève au milieu d'une vaste région boisée au bout d'une longue allée bordée d'arbres. La partie centrale a été construite à partir de 1597 par Nicolas de Harlay, surintendant des Finances de Henri IV. Charles de Valois, fils de Charles IX et de Marie Touchet, duc d'Angoulême, a fait construire les deux ailes dès 1616. La famille du maréchal Berthier, un fidèle de Napoléon I^{er}, est restée propriétaire du domaine de 1805 à 1960. Ce remarquable patrimoine historique est aujourd'hui préservé par la Société d'Encouragement à l'Élevage du Cheval Français qui y a aménagé un des premiers centres d'entraînement de trotteurs d'Europe.

- Revenir, à gauche, le long de la nationale 19, puis emprunter, à gauche, la route de La Grange et tout de suite, à droite, une allée qui ramène au carrefour (2).
- Suivre, à droite le sentier balisé en jaune et rouge, puis, à gauche, l'allée du Cèdre dans un lotissement, pour rejoindre, à droite, la voie Georges Pompidou à Limeil-Brévannes le long du lycée Guillaume Budé.



VAL-DE-MARNE



RANDONNÉE PÉDESTRE

À BOISSY-SAINT-LÉGER

LE TOUR DE LA VILLE

La randonnée pédestre est une des meilleures façons de découvrir sa ville et sa région : les rues, les monuments, les maisons anciennes, les curiosités historiques, ... qu'on voit rarement en passant en voiture. C'est aussi l'occasion de prendre son temps, de profiter des bienfaits de la détente et de la nature.

Boissy-Saint-Léger et sa région sont sillonnées de nombreux parcours variés, dans un environnement encore naturel et préservé, souvent en forêt et sur d'anciens chemins ruraux.

La promenade proposée est à la portée de tous et ne comporte aucune difficulté particulière. Elle peut être empruntée à partir de n'importe quel point du circuit. Il suffit de bien suivre la description du trajet. Pour vous repérer, vous pouvez aussi utiliser la carte IGN – TOP 25 – 2415 OT Evry – Melun.

Au détour des chemins, vous emprunterez des sentiers balisés :

- ♦ Le sentier de grande randonnée GR 14, balisé de deux traits parallèles horizontaux, l'un blanc, l'autre rouge ;
- ♦ Le sentier de grande randonnée GR de Pays vallées et forêts briardes, balisé de deux traits parallèles horizontaux, l'un jaune, l'autre rouge ;
- ♦ Des sentiers de petite randonnée PR, balisés d'un trait horizontal jaune.

Portez des chaussures de sport ou de marche. Respectez les aménagements dans les parcs et les espaces boisés. Prenez soin des lieux de pique nique et des chemins. Ne les transformez pas en dépôt d'ordures : papiers, emballages, boîtes de conserve... peuvent être laissés sur place dans les poubelles ou rapportés chez soi.

Bonne promenade.

Remarquer :



♦ Au n° 6, une maison bourgeoise du XVII^{ème} siècle, surélevée au XIX^{ème} siècle, propriété d'une communauté religieuse.

♦ Au n°2, une maison bourgeoise de la fin XVIII^{ème} siècle, qui a

été la propriété au XIX^{ème} siècle des horlogers Brocot, inventeur de la pendule de Paris ; aujourd'hui occupée par une école privée.

♦ Au n°1, la maison construite par Alphonse Révillon en 1875, aujourd'hui occupée par les orchidées Marcel Lecoufle.

- Descendre, à droite, la rue de Paris, puis prendre, à gauche, sous un porche, la sente des Pressoirs.
- Traverser la nationale 19 (feux tricolores, prudence) et continuer par la rue Chirol, puis, à droite, par le boulevard de la Gare.
- Emprunter, à gauche, le passage souterrain sous les voies RER que prolonge une passerelle, pour traverser le centre commercial. Sortir place du Forum.
- Passer successivement devant la Poste, le Forum et la crèche, puis longer le grand lac par la droite.
- Traverser la place de la Plataneraie et faire le tour d'un deuxième lac. Revenir par les tennis et suivre le bord du grand lac par la droite.
- Après la piscine, longer deux autres lacs. Rejoindre l'avenue Charles de Gaulle qu'on suit à gauche.
- Franchir le carrefour de la Petite Auberge.
- Suivre, à gauche, la rue de Brévannes, puis, après le pont du chemin de fer, à droite la rue Henri Legros.
- Monter, à gauche la rue de Bellevue.
- Poursuivre, à droite, par la rue Louise Chenu, puis, à gauche, par la rue du Coteau (à Limeil-Brévannes). Continuer par la rue du Tertre jusqu'à la rue de Valenton qu'on traverse pour longer le bois de La Grange.
- Au premier carrefour (1), prendre le chemin à gauche, que prolonge la voie Pompidou jusqu'au lycée Guillaume Budé.
- Traverser la nationale (feux tricolores, prudence) et par le boulevard Léon Révillon, rejoindre le parking de la Ferme.

Remarquer :



♦ La place du maréchal Berthier et ses deux monuments aux Morts.

♦ Au n°23, le lavoir, construit en 1832, restauré en 1991 et 2011.

♦ Aux n°4 et 12, deux maisons anciennes fin XVIII^{ème} siècle.

♦ Au n°7, la mairie, en pierre et en brique, rappelant le style du château de Grosbois, édifée en 1859-1861 par Napoléon Berthier, fils du maréchal, et maire de Boissy-Saint-Léger sous le Second Empire.

♦ Au n°1, la maison où Henri Vacherot a commencé la culture des orchidées à partir de 1886.

Variante, à partir du carrefour (1) vers le château de Grosbois.

- Continuer tout droit. Au premier carrefour, prendre le chemin à gauche, puis au carrefour suivant (2), le chemin à droite jusqu'à la route de La Grange.
- Traverser la route et poursuivre par la coulée verte de Villecresnes (au-dessus de la ligne TGV) jusqu'à l'allée Royale qu'on emprunte à gauche, pour rejoindre la demi-lune devant la grille d'entrée Premier Empire du château de Grosbois.



Remarquer :

Le château s'élève au milieu d'une vaste région boisée au bout d'une longue allée bordée d'arbres. La partie centrale a été construite à partir de 1597 par Nicolas de Harlay, surintendant des Finances de Henri IV. Charles de Valois, fils de Charles IX et de Marie Touchet, duc d'Angoulême, a fait construire les deux ailes dès 1616. La famille du maréchal Berthier, un fidèle de Napoléon I^{er}, est restée propriétaire du domaine de 1805 à 1960. Ce remarquable patrimoine historique est aujourd'hui préservé par la Société d'Encouragement à l'Élevage du Cheval Français qui y a aménagé un des premiers centres d'entraînement de trotteurs d'Europe.

- Revenir, à gauche, le long de la nationale 19, puis emprunter, à gauche, la route de La Grange et tout de suite, à droite, une allée qui ramène au carrefour (2).
- Suivre, à droite le sentier balisé en jaune et rouge, puis, à gauche, l'allée du Cèdre dans un lotissement, pour rejoindre, à droite, la voie Georges Pompidou à Limeil-Brévannes le long du lycée Guillaume Budé.



VAL-DE-MARNE



RANDONNÉE PÉDESTRE

À BOISSY-SAINT-LÉGER

LE TOUR DE LA VILLE

La randonnée pédestre est une des meilleures façons de découvrir sa ville et sa région : les rues, les monuments, les maisons anciennes, les curiosités historiques, ... qu'on voit rarement en passant en voiture. C'est aussi l'occasion de prendre son temps, de profiter des bienfaits de la détente et de la nature.

Boissy-Saint-Léger et sa région sont sillonnées de nombreux parcours variés, dans un environnement encore naturel et préservé, souvent en forêt et sur d'anciens chemins ruraux.

La promenade proposée est à la portée de tous et ne comporte aucune difficulté particulière. Elle peut être empruntée à partir de n'importe quel point du circuit. Il suffit de bien suivre la description du trajet. Pour vous repérer, vous pouvez aussi utiliser la carte IGN – TOP 25 – 2415 OT Evry – Melun.

Au détour des chemins, vous emprunterez des sentiers balisés :

- ♦ Le sentier de grande randonnée GR 14, balisé de deux traits parallèles horizontaux, l'un blanc, l'autre rouge ;
- ♦ Le sentier de grande randonnée GR de Pays vallées et forêts briardes, balisé de deux traits parallèles horizontaux, l'un jaune, l'autre rouge ;
- ♦ Des sentiers de petite randonnée PR, balisés d'un trait horizontal jaune.

Portez des chaussures de sport ou de marche. Respectez les aménagements dans les parcs et les espaces boisés. Prenez soin des lieux de pique nique et des chemins. Ne les transformez pas en dépôt d'ordures : papiers, emballages, boîtes de conserve... peuvent être laissés sur place dans les poubelles ou rapportés chez soi.

Bonne promenade.

LE TOUR DE VILLE

12,5 km - 3 heures 45

Ce circuit permet de découvrir la forêt régionale de Grosbois, l'allée et la prairie du Piple, le quartier de la Haie Griselle et la forêt de La Grange à Limeil-Brévannes. Une variante conduit devant le château de Grosbois.

Point de départ : parking de la Ferme – 6 rue de Sucy

- Sortir du parking et emprunter, à gauche, la rue de Sucy, puis, à gauche, l'allée de la Princesse.

- Pénétrer dans la forêt régionale de Grosbois. Suivre en face l'allée du Moulin, puis, à gauche, l'allée du Lapin, et à nouveau, à gauche, l'allée de Wagram. Sortir de la forêt au carrefour du Bois Clary.

- Traverser la rue de Sucy (passage piétons) et continuer en face par l'allée de Pompadour jusqu'à l'ancienne ferme du château du Piple.



Remarquer, derrière la grille d'entrée :

Le château du Piple, demeure du XVIII^{ème} siècle, restaurée et agrandie en 1851 par le baron Jean Henri Hottinguer.

- Prendre, à gauche, l'allée du Piple (qui auparavant aboutissait directement à l'église), puis, à droite, la rue Lacarrière.

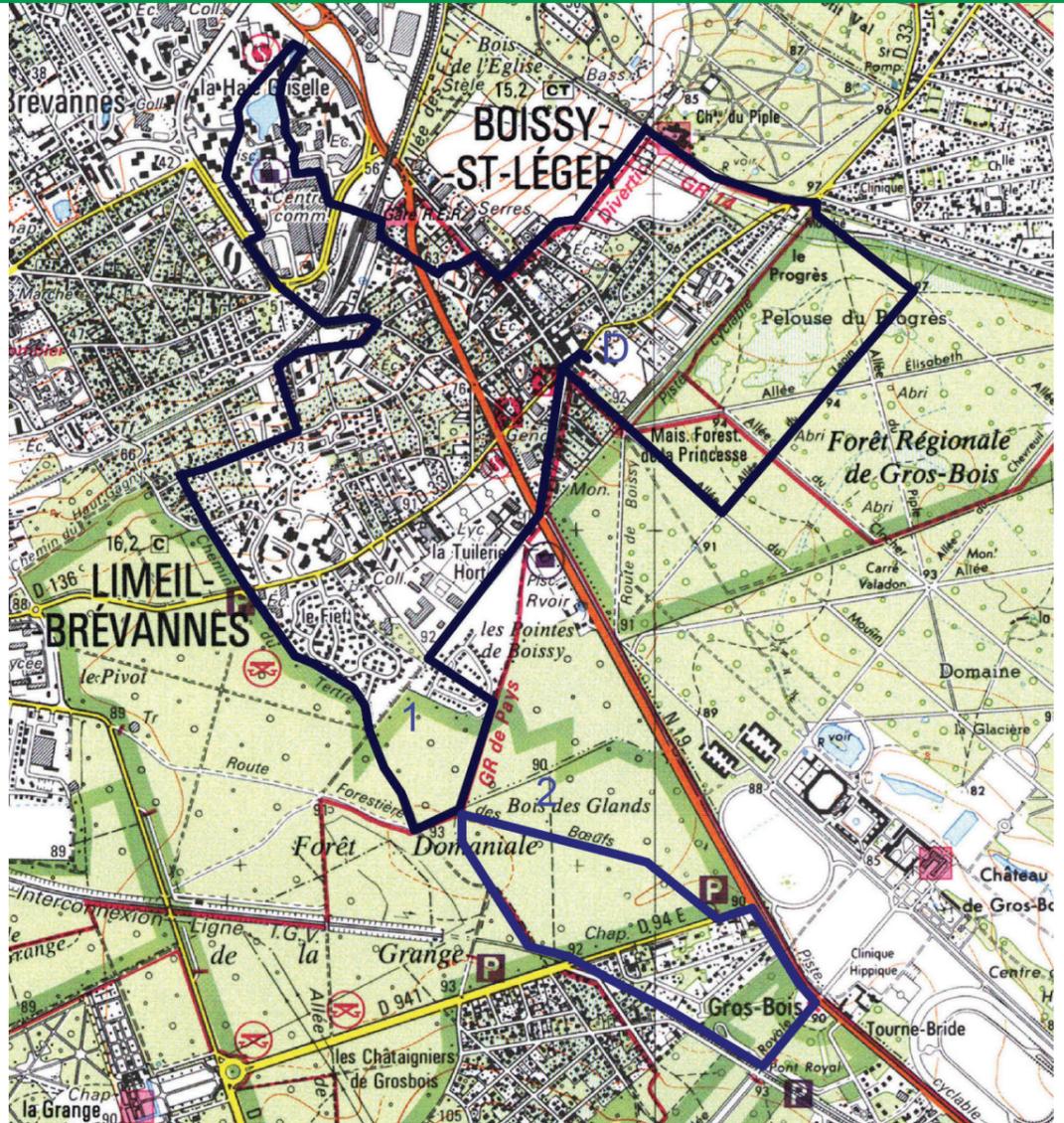
Remarquer :

♦ L'église, une simple nef et une petite tour au XVI^{ème} siècle, augmentée de chapelles latérales aux XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles, agrandie et le clocher surmonté d'une flèche en 1863 - 1866 ; voir à l'intérieur, plusieurs tableaux classés et la chapelle de Wagram.

♦ Devant l'église, une belle demeure construite en 1866 par la famille Révillon, aujourd'hui occupée par les Douanes.



- Suivre la rue de l'Eglise.



Pour découvrir d'autres promenades :

Le topoguide "Le val de Marne à pied" édité par la Fédération Française de la Randonnée Pédestre avec le concours du département du Val de Marne. Réf. D094

Les sentiers de découverte du Haut Val de Marne édités par la Communauté d'agglomération du Haut Val de Marne.

LE TOUR DE VILLE

12,5 km - 3 heures 45

Ce circuit permet de découvrir la forêt régionale de Grosbois, l'allée et la prairie du Piple, le quartier de la Haie Griselle et la forêt de La Grange à Limeil-Brévannes. Une variante conduit devant le château de Grosbois.

Point de départ : parking de la Ferme – 6 rue de Sucy

- Sortir du parking et emprunter, à gauche, la rue de Sucy, puis, à gauche, l'allée de la Princesse.

- Pénétrer dans la forêt régionale de Grosbois. Suivre en face l'allée du Moulin, puis, à gauche, l'allée du Lapin, et à nouveau, à gauche, l'allée de Wagram. Sortir de la forêt au carrefour du Bois Clary.

- Traverser la rue de Sucy (passage piétons) et continuer en face par l'allée de Pompadour jusqu'à l'ancienne ferme du château du Piple.



Remarquer, derrière la grille d'entrée :

Le château du Piple, demeure du XVIII^{ème} siècle, restaurée et agrandie en 1851 par le baron Jean Henri Hottinguer.

- Prendre, à gauche, l'allée du Piple (qui auparavant aboutissait directement à l'église), puis, à droite, la rue Lacarrière.

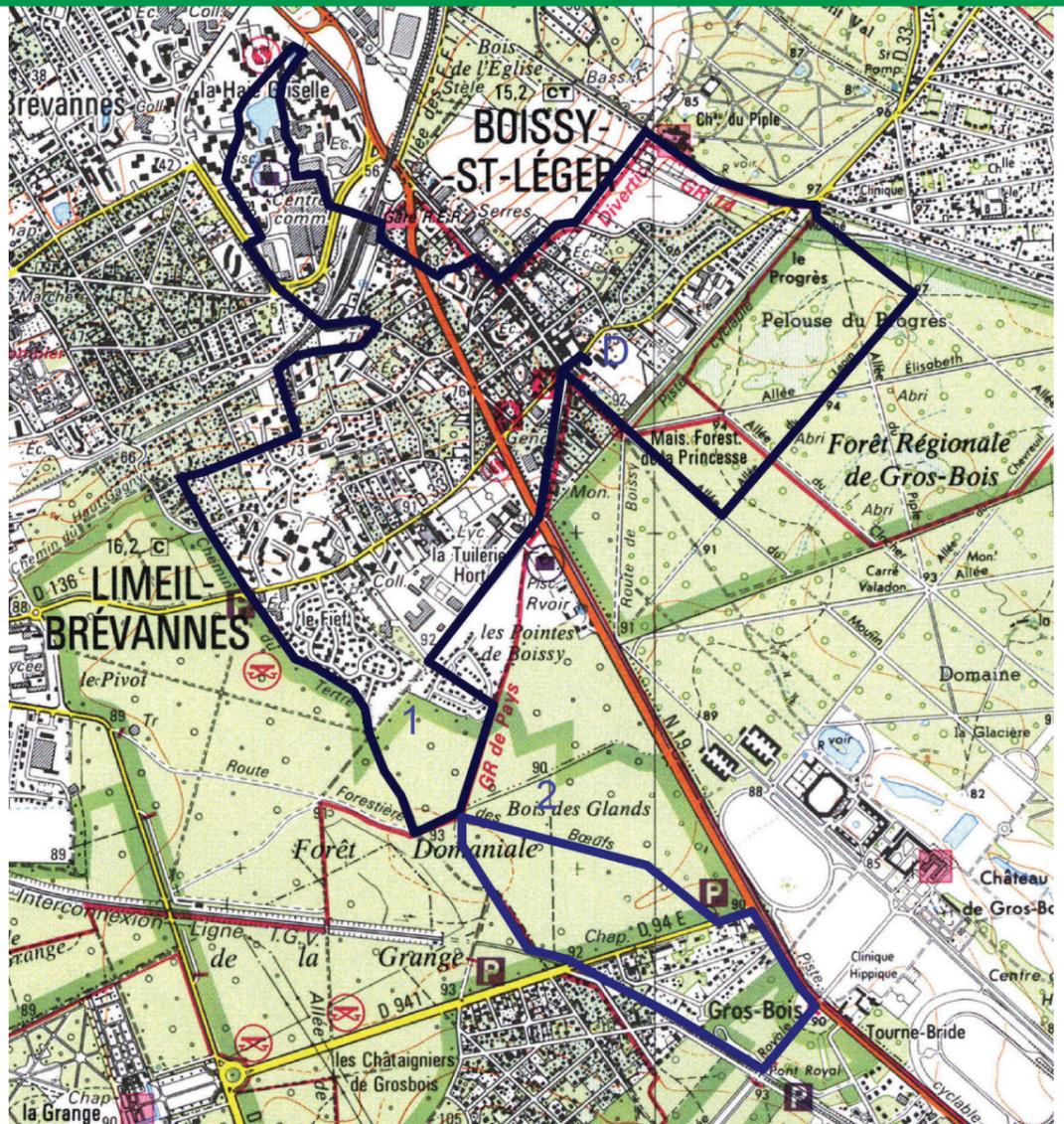
Remarquer :

♦ L'église, une simple nef et une petite tour au XVI^{ème} siècle, augmentée de chapelles latérales aux XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles, agrandie et le clocher surmonté d'une flèche en 1863 - 1866 ; voir à l'intérieur, plusieurs tableaux classés et la chapelle de Wagram.

♦ Devant l'église, une belle demeure construite en 1866 par la famille Révillon, aujourd'hui occupée par les Douanes.



- Suivre la rue de l'Eglise.



Pour découvrir d'autres promenades :

Le topoguide "Le val de Marne à pied" édité par la Fédération Française de la Randonnée Pédestre avec le concours du département du Val de Marne. Réf. D094

Les sentiers de découverte du Haut Val de Marne édités par la Communauté d'agglomération du Haut Val de Marne.